

RÉFORME DU SYSTÈME DE SANTÉ AU TRAVAIL

Poursuivre le travail de communication auprès des partenaires sociaux

A l'issue d'un groupe de travail, l'U2P a fait récemment connaître à son réseau ses positions sur le dossier de la réforme du système de Santé au travail, dans un communiqué officiel disponible sur le site de Présanse.

Le contenu de ce communiqué et ses thèmes (déclouonnement médecine du travail/médecine de ville, financement et cotisations) invitent les SSTI à rencontrer les représentants de cette organisation patronale localement, comme les autres d'ailleurs, pour échanger sur l'activité réelle des Services en 2019, sur les enjeux, et sur une évolution souhaitable et réaliste de l'offre d'accompagnement des entreprises. On rappellera, à cette fin, la mise à disposition d'un nouveau kit de communication rassemblant à la fois des données sur l'activité des SSTI, leur perception par les entreprises (enquêtes Harris Interactive) et un courrier-type destiné à l'environnement, dont les organisations patronales.

Dans cette même optique, Présanse a ainsi initié une rencontre avec le Président de l'U2P qui s'est tenue le 2 juillet. Ce fut notamment l'occasion de réduire l'écart entre des perceptions négatives sur l'activité des SSTI qui sont remontées au sein de l'U2P au fil des années, et la réalité de l'action des Services en 2019, l'enquête Harris Interactive révélant l'évolution du ressenti des TPE et PME après la réforme de 2016. L'intérêt d'un cahier des charges applicable à tous les SSTI et qui garantirait l'effectivité du service rendu aux entreprises de l'artisanat a été mis en avant.

Cela étant, la représentation nationale de l'U2P évoluera dans ses positions d'autant plus facilement que ses correspondants territoriaux feront remonter leur compréhension que cette voie organisationnelle est préférable à un système centralisé parapublic ou au recours à la médecine de ville dont la disponibilité et la connaissance du monde du travail ne sont pas assurées. ■

VIE DU RÉSEAU

Réunion des Présidents de régions

Liste des Présidents de régions

- ▶ **M. Bernard Crouzet**, Auvergne-Rhône-Alpes
- ▶ **Jean-Pierre Rossignol**, Bourgogne-Franche-Comté
- ▶ **Thierry Legrain**, Bretagne
- ▶ **Fabrice Poirier**, Centre-Val-de-Loire
- ▶ **Maurice Plaisant**, Paca Corse
- ▶ **Jean-Claude Schurch**, Grand-Est
- ▶ **Daniel Garreau**, Hauts-de-France (représenté par M. Dupuis)
- ▶ **Jacques Texier**, Ile-de-France
- ▶ **Stéphane Martin**, Ile-de-France
- ▶ **Didier Morisset**, Normandie
- ▶ **Benoit Belis**, Nouvelle-Aquitaine
- ▶ **Thierry Rouaix**, Occitanie (représenté par M. Aussenac)
- ▶ **Charles Genibrel**, Pays-de-la-Loire

Les Présidents des associations régionales du réseau des SSTI se sont réunis à Paris, le 26 juin dernier, à l'invitation du Président Lesimple assisté de M. Petit, vice-président de Présanse, pour discuter des grandes orientations de l'association et travaux en cours nécessitant l'articulation des niveaux régionaux et national. Deux mois plus tôt, les membres de l'Assemblée générale de Présanse, rassemblés à Lyon, votaient à l'unanimité une motion de soutien aux Présidents de régions des SSTI pour conduire les actions d'influence nécessaires et le plan d'action induit par le projet de réforme du Gouvernement.

La totalité des régions était ainsi rassemblée en la présence de leurs présidents respectifs, lors de cette première réunion de juin, deux absents s'étant fait représenter par un autre président de la région concernée.

Le matin, l'ordre du jour a porté sur les actions d'influence et de

communication dans le cadre de la préparation de la réforme, et sur le développement d'une offre de services (voir page 3 de ce numéro), qui constituera à terme une force de proposition clé portée auprès de l'environnement des SSTI.

L'après-midi a été consacrée aux grands thèmes opérationnels constitutifs du projet associatif de Présanse : politique de cotisations, mise en œuvre d'un système d'information harmonisé, politique conventionnelle et RH (formation, classification), certification des Services... ce afin d'anticiper l'impact concret de la refonte annoncée du système, dans la réalité de terrain et le fonctionnement des SSTI et visant à soutenir l'ambition partagée de faire évoluer notre secteur d'activité..

La journée a permis un partage d'informations et la décision d'actions de communication partagée auprès de l'environnement des Services. ■